

FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois des Grottes

La Ferté Saint-Aubin · Loiret (45)



Au cœur de Centre-Val de Loire, ce projet de boisement s'étend sur 5,6 hectares dans la commune de La Ferté Saint-Aubin. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 1 369 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE

5,6 ha

boisés

PLANTS

7 840

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU**1 369 t**

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2023

le 26 janvier

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Boisement
---------	-----------

DURÉE	30 ans
-------	--------

LES ESSENCES PLANTÉES



Pin maritime

Pinus pinaster

Photo : Alvesgaspar, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Cèdre de l'Atlas

Cedrus atlantica

Photo : Christian Ferrer, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE

La Ferté Saint-Aubin

DÉPARTEMENT

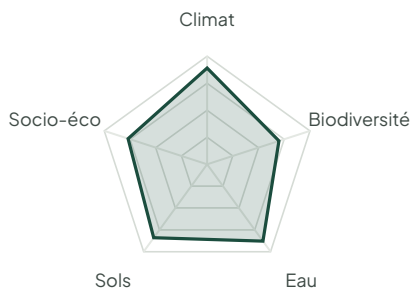
Loiret (45)

RÉGION

Centre-Val de Loire

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Climat

89 / 100

Grâce à la présence de Pin maritime (*Pinus pinaster*), Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*), ce projet bénéficie d'un fort potentiel de séquestration carbone.

Biodiversité

70 / 100

Pin maritime (*Pinus pinaster*), Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) offrent des habitats variés pour la faune locale et renforcent la biodiversité du site.

Eau

88 / 100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

84 / 100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

77 / 100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,4 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,4 année de travail forestier à temps plein (entre 0,4 et 0,7), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoisements, élagages) : **0,4 ETP-année (entre 0,3 et 0,6)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **36 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **96 heures (entre 43 et 150)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 82 ans), non comprise ci-dessus : **0,8 ETP-année (entre 0,4 et 1,3)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **1,2 ETP-année (entre 0,7 et 2,0)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011–2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 5,6 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 7 840 arbres prévus sur 5,6 ha, de 2 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 1 369 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 5,6 ha à La Ferté Saint-Aubin plante 2 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

15 mars 2023	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
26 janvier 2023	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
23 novembre 2022	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
2 mai 2022	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 26 janvier 2023 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-des-grottes